

Les Échos de Bramefarine

n° 95 – septembre 2022

Le mot du maire



Olivier Roziau

À l'heure de la rentrée et après une longue période de canicule, la sécheresse continue de sévir sur notre département et sur l'ensemble du pays : faisons donc le point sur cette situation locale inédite.

L'eau, indispensable à la vie et au développement des territoires, ne constitue malheureusement pas une ressource infinie.

Pour faire face à cette crise majeure, nous devons tous nous employer à maîtriser notre consommation pour mieux partager l'eau.

Au niveau communal, nous avons renforcé le suivi quotidien par les agents et les élus des ressources en eau de nos réservoirs, organisé avec rigueur la chasse au gaspillage ainsi que la détection des fuites sur le réseau.

Le service des Eaux du Grésivaudan (compétent en la matière) est toutefois contraint d'alimenter régulièrement nos réservoirs avec des apports extérieurs par camion-citerne.

Dans ce contexte, nous avons pris des mesures appropriées pour économiser l'eau : tous les points d'eau de la commune ont ainsi été arrêtés, l'aire de camping-car, dès le début du mois de juillet, puis ceux du cimetière et du terrain de pétanque, fin juillet.

Nous savons que dans le contexte climatique actuel, cette situation sera amenée à se reproduire de façon récurrente dans les années à venir et que nous devons tous faire l'effort de modifier dès à présent et durablement nos habitudes de consommation.

Je tiens à remercier les agents du service Technique pour leur contribution ainsi que les habitants de Saint-Maximin qui ont pris en compte et respecté les consignes d'économie de l'eau données par la commune et/ou la communauté de communes et relayées par les médias dans le but d'éviter une pénurie d'eau préjudiciable à tous.

Ce 1^{er} septembre, l'heure de la rentrée a sonné pour tous !

Notre école accueille aujourd'hui 99 enfants et le corps enseignant a dû être remanié après le départ inattendu de son directeur : remercions ici Nicolas Le Gac pour son professionnalisme, son engagement et sa collaboration au cours de ces deux années à Saint-Maximin. Saluons également le retour à son poste de Maëlle Sordoillet ainsi que l'affectation de nouveaux enseignants afin que toutes les classes soient « bien armées » pour faire face honorablement à cette augmentation des effectifs !

Enfin, le départ de Fabienne Kiezer et Pamela Barrat, agents du service Péricolaire, a nécessité un recrutement de personnel pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possible.

Dernière recommandation : que la sécheresse et la rentrée ne nous empêchent pas, toutefois, de rester ludiques : notre traditionnel challenge communal de pétanque se déroulera le samedi 10 septembre 2022 pour le plaisir de tous...

Toute l'équipe communale vous souhaite une très belle rentrée ! ■

En sortant de l'école...*

La vie continue à l'école de Saint-Maximin et quelques heureux départs sont annoncés.

Notre directeur, Nicolas Le Gac, quitte en effet l'école pour accéder au poste de conseiller pédagogique de la circonscription et nous lui adressons nos félicitations.

Nous ne manquerons pas de vous présenter la nouvelle équipe scolaire dans un prochain numéro des *Échos de Bramefarine*.

Les CM2 s'appêtent pour leur part à prendre le chemin du collège après avoir reçu des élus leur cadeau symbolique de départ et de fin de scolarité à Saint-Maximin; des livres dédicacés par le maire et le directeur de l'école: *Le Grand livre des pourquoi, comment* et aussi *Mademoiselle Alice et le cinéma*, en clin d'œil au travail réalisé en classe autour du cinéma.

Ils ont passé une journée d'intégration au collège Marcel-Chêne de Pontcharra le 27 juin, découvert leur nouvelle organisation scolaire ainsi que la restauration du collège. Les retours des élèves ont été très positifs.

Tous les élus souhaitent à Loris, Noémie, Maëlys, Zoé, Mathias, Alizée, Sélène, Rosie, Agathe et Robin une rentrée scolaire au collège pleine de promesses et une scolarité couronnée de succès.



Bon vent à tous nos CM2, nous leur souhaitons de belles découvertes avec ces quelques vers, mis en chanson, de Jacques Prévert...

** En sortant de l'école nous avons rencontré
Un grand chemin de fer qui nous a emmenés
Tout autour de la Terre dans un wagon doré
Tout autour de la Terre, nous avons rencontré
La mer qui se promenait
Avec tous ses coquillages, ses îles parfumées
Et puis ses beaux naufrages et ses saumons fumés
[...] À pied tout autour de la Terre
À pied tout autour de la mer
Tout autour du soleil
De la lune et des étoiles
À pied, à cheval, en voiture et en bateau à voiles.*

Jacques Prévert. ■

Une rentrée réussie ce jeudi 1^{er} septembre 2022

Monsieur le maire, accompagné des élus en charge du Scolaire et Péricolaire ont fait le tour des classes, le temps de se présenter et de leur souhaiter une belle année scolaire.

Nouveaux aménagements pour la rentrée: une nouvelle matérialisation des zones de rassemblement a été mise en place cet été avec la signalétique adéquate:

- une dans le parc en cas d'incendie;
- une dans la cour dans les autres cas de figure. ■

La première fois
sur le chemin de l'école



Aire de jeux et espace multisport. Rénovation automnale !

Un projet de réhabilitation de l'aire de jeux et de rénovation de l'espace multisport a été élaboré par les élus « Jeunesse et Sport » en début de mandat, puis soumis au conseil municipal. Ce projet a ainsi été voté au budget 2021 sous condition d'une réalisation sur deux années avec réhabilitation complète de l'aire de jeux (structure amortissante au sol et nouvelle structure de jeux) puis remplacement des paniers de basket vétustes par des blocs multisports dans un second temps, mais aussi sous condition que les démarches d'obtention des subventions soient menées avec efficacité afin d'impacter au minima le budget municipal, condition incontournable d'une bonne gestion communale.

Au mois de juin 2022, le lancement du projet a été validé par l'équipe municipale avec un taux de financement par subventions très appréciable et compris entre 70 et 80 %.

Ce projet qui vise à faciliter l'accès au sport pour tous a également bénéficié du soutien de nos associations locales Vive l'école, et l'Association sportive de Saint-Maximin (ASSM). Nous les en remercions très chaleureusement.

Les objectifs de cette rénovation sont multiples : au-delà de l'indispensable mise aux normes de l'aire de jeux, il s'agit de proposer des structures adaptées aux activités sportives de l'école comme un gymnase à ciel ouvert, mais aussi des espaces rénovés où les habitants de Saint-Maximin, familles, jeunes et moins jeunes puissent se retrouver, que ce soit pendant les heures de classe, à la sortie des classes ou pendant les vacances...

En d'autres mots, il s'agit aussi d'organiser un espace intergénérationnel.

À ce jour, le département subventionne le projet à la hauteur de 25 % (dotation territoriale); nous avons également reçu une réponse favorable de l'État à hauteur de 20 % (via la DETR); enfin, si la région participe au financement souhaité (30 %), ce projet sera financé à hauteur de 70 % par des subventions. À défaut, la communauté de communes pourra subventionner jusqu'à 50 % du reste à charge (fonds de concours « aide aux petites communes »).

La structure de l'aire de jeux a été choisie en 2020 en collaboration avec l'enseignante de maternelle. Notre volonté était également de choisir une structure permettant de proposer des ateliers de motricité et d'accueillir des enfants porteurs d'un handicap. L'aménagement de l'espace multisport a été conçu avec le directeur de l'école qui nous quitte lors de cette rentrée.

Le coût initial de l'aire de jeux s'élevait en 2021 à 32 499,00 € TTC en réservant le sol amortissant à la zone de sécurité obligatoire afin d'en limiter le coût et avant d'avoir connaissance de notre taux de subvention.

Les augmentations de matières premières ont malheureusement généré une hausse de prix de 5 %, portant le montant initial à 34 071,00 € en 2022.

Toutefois, le taux élevé de subventions obtenues et la contribution des associations nous a permis d'opter pour un recouvrement total de la zone en sol amortissant, portant le coût total du projet à 37 971,60 € TTC. Ceci évitera une dégradation du sol amortissant au contact des graviers et permettra aussi aux enseignants d'utiliser toute la zone du parc pour organiser des ateliers de motricité.

Sur l'espace multisport, le remplacement des paniers de basket par des blocs multisports représentera un coût de 13 779,60 €.

Afin d'éviter d'autres augmentations de prix et d'obtenir l'ensemble des subventions dans les meilleurs délais, il a été décidé en dernier lieu de démarrer tous les travaux en même temps et le plus rapidement possible. Les bancs et les tables du parc ont été retirés pour libérer l'espace et seront rénovés puis remis en place par les agents du service Technique à l'achèvement des travaux.

L'aire de jeux du parc sera ainsi rénovée en septembre / octobre 2022 et les paniers de basket seront remplacés par des blocs multisports.

Nous remercions encore Vive l'école et l'ASSM pour leur soutien.

Nous espérons que ce projet procurera beaucoup de plaisir aux jeunes saint-maximinois, aux familles et aux sportifs de tous âges.

Au plaisir de vous y rencontrer ! ■

Vie associative

En septembre, la vie associative reprend ses activités hebdomadaires et organise des stages découvertes. Retrouvez ici les différentes activités qui vous sont proposées sur la commune de Saint-Maximin. ■

Cours hebdomadaires	YOGA ADULTE
Descriptif	Nadine Zen vous propose des cours de yoga personnalisés. Les points clés: la détente entre les postures, la conscience du mouvement, du souffle, la précision, le relâchement, l'équilibre souplesse-tonus, et chacun à son rythme : ni trop, ni trop peu
	Séance découverte gratuite le mercredi 14 septembre 2022, à 9 h 15, sur inscription
Quand	Mercredi, de 9 h 15 à 10 h 30
Tarifs	Inscription annuelle 120 € soit 105 € de cotisation + 15 € d'adhésion pour les adhérents de Saint-Maximin 150 € soit 135 € de cotisation + 15 € d'adhésion pour les adhérents de l'extérieur
Contact	Marie-Françoise Chenevier de l'ASSM Tél. 06 11 45 58 59 - mél : mariefrancoise0609@hotmail.fr.

Cours hebdomadaires	YOGA ADULTE
Descriptif	Sylvie Grivel vous propose des séances hebdomadaires de Yoga de l'énergie pour découvrir et perfectionner votre démarche de connaissance de soi dans la détente en toute simplicité et convivialité
	Séance découverte gratuite le mercredi 14 septembre 2022, à 19 h 30, sur inscription
Quand	Mercredi, de 19 h 30 à 20 h 45
Tarifs	Inscription annuelle 120 € soit 105 € de cotisation + 15 € d'adhésion pour les adhérents de Saint-Maximin 150 € soit 135 € de cotisation + 15 € d'adhésion pour les adhérents de l'extérieur
Contact	Marie-Françoise Chenevier de l'ASSM Tél. 06 11 45 58 59 - mél : mariefrancoise0609@hotmail.fr.

Cours hebdomadaires	FITNESS ADULTE
Descriptif	Aaron Territorio vous propose un cours dynamique de fitness et saura vous coacher pour garder la forme et travailler votre cardio
	Séance découverte gratuite le jeudi 15 septembre 2022, à 19 h 45, sur inscription
Quand	Jeudi, de 19 h 45 à 20 h 45
Tarifs	Inscription annuelle 120 € soit 105 € de cotisation + 15 € d'adhésion pour les adhérents de Saint-Maximin 150 € soit 135 € de cotisation + 15 € d'adhésion pour les adhérents de l'extérieur
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM Tél. 06 85 20 37 84.

Cours hebdomadaires	MARCHE ACTIVE / MARCHE NORDIQUE / BUNGYPUMP
Descriptif	Murielle Lemaire propose des séances de marche active, marche nordique et bungypump. Ces formes de marches avec bâtons constituent des activités vraiment complètes et permettent de travailler l'ensemble du corps
	Séance découverte gratuite le samedi 17 septembre 2022, inscription sur place. Un certificat médical vous sera demandé pour chacune de ces activités
Quand	Marche active : samedi, entre 9 heures et 10 heures Marche nordique : samedi, entre 10h30 et 12 heures Les séances de marches, réalisées en extérieur, pourront être annulées ou reportées en fonction des conditions météorologiques.
Tarif	Carte de 10 séances (40 €/50 €) à régler directement au coach + 15 € d'adhésion à l'ASSM
Contact	Pour plus d'information sur le contenu de ces séances, contactez Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM - Tél. 06 85 20 37 84.

Cours hebdomadaires	DESSIN-PEINTURE ENFANT
Descriptif	Pour s'initier ou se faire plaisir dans la pratique du dessin et de la peinture, toutes techniques : crayon et peinture...
Âge	7 ans à 11 ans
	Séance découverte gratuite le mercredi 7 septembre, à 17 heures
Quand	Mercredi, de 17 heures à 18 heures
Tarifs	170 € / an Soit 25 séances de début septembre 2022 à mai 2023
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr.

Cours hebdomadaires	DESSIN-PEINTURE ADO
Descriptif	Pour s'initier ou se perfectionner dans les différentes techniques de dessin et de peinture : crayon, fusain, sanguine, pastel sec, aquarelle, acrylique...
Âge	11 ans à 16 ans
	Séance découverte gratuite le mercredi 7 septembre, à 18 heures
Quand	Mercredi, de 18 heures à 19 heures
Tarif	200 € / an Soit 25 séances de début septembre 2022 à mai 2023
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr.

Cours hebdomadaires	DESSIN-PEINTURE ADULTE
Descriptif	Pour s'initier ou se perfectionner dans les différentes techniques de dessin et de peinture : crayon, fusain, sanguine, pastel sec, aquarelle, acrylique...
Âge	17 ans à 101 ans
	Séance découverte gratuite le mardi 6 septembre, à 18 h 30
Quand	Mercredi, de 18 h 30 à 20 heures
Tarif	250 € / an Soit 25 séances de début septembre 2022 à mai 2023
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr.

Stage ponctuel	STAGE HIP-HOP ENFANT
Descriptif	Danse Hip-Hop: plus qu'une danse le hip-hop se veut un mouvement, une attitude, un état d'esprit
Âge	6 ans à 10 ans
Quand	Vendredi 4 et samedi 5 novembre, de 9 h 30 à 11 heures
Tarifs	Pour les enfants de Saint-Maximin: 10 € (enfants de Saint-Maximin et de Le Moutaret) Pour les enfants extérieurs: 12 €
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM Tél. 06 85 20 37 84.

Stage ponctuel	STAGE HIP-HOP ADO
Descriptif	Danse Hip-Hop: plus qu'une danse le hip-hop se veut un mouvement, une attitude, un état d'esprit. Stage encadré par Charly Bellemin
Âge	11 ans à 16 ans
Quand	Vendredi 4 et samedi 5 novembre, de 11 heures à 12 h 30
Tarifs	Pour les enfants de Saint-Maximin: 10 € (enfants de Saint-Maximin et de Le Moutaret) Pour les enfants extérieurs: 12 €
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM Tél. 06 85 20 37 84.

Stage ponctuel	STAGE ADULTE BODY ZEN
Descriptif	Body Zen: un mélange de yoga, pilates et stretching. Un cours de bien être mental et physique! Cette activité aide à renforcer et assouplir les muscles tout en se relaxant. Du tout-en-un qui s'adapte au niveau de chacun. Stage encadré par Murielle Lemaire
Quand	Jeudi 3 novembre, <i>horaire en fin d'après-midi à définir avec l'ASSM</i>
Tarifs	Adhérents ASSM: 10 € / non adhérents ASSM: 12 €
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM - tél. 06 85 20 37 84.

Stage ponctuel	STAGE SUR LES ÉLIXIRS DE PAPILLONS ET LEURS SPÉCIFICITÉS
Descriptif	Vincent Belbeze, fondateur des élixirs andins, animera un stage sur les élixirs de papillons et leurs spécificités, de la larve à la chenille et à la transmutation en papillons que nous apportent ces élixirs très subtils et très adaptés aux changements que nous vivons
Quand	23 au 25 septembre, de 9 heures à 18 heures (pause repas vers 12 h 30-13 heures), 2 rue de la Paix à Allevard
Contact	Pour plus d'information sur le contenu de ce stage et inscriptions, contactez Simone Sarah Chabert - contact@lasauge.org https://www.facebook.com/LaSaugeetLeCosmos .

Stage ponctuel	STAGE DE LA TRAME (MODULE 3)
Descriptif	Simone Sarah Chabert (Association La Sauge et le Cosmos) animera un module 3 de la Trame. Un programme complet pour 2023 sera disponible fin octobre. Inscriptions anticipées recommandées.
Quand	Du jeudi 10 au dimanche 13 novembre, de 9 heures à 18 heures (pause repas vers 12 h 30-13 heures), 2 rue de la Paix à Allevard
Contact	Pour plus d'information sur le contenu de ces stages et inscriptions, contactez Simone Sarah Chabert - contact@lasauge.org https://www.facebook.com/LaSaugeetLeCosmos . ■

Alerte sécheresse - communiqué du 24 août 2022

Le Grésivaudan vous informe que le débit des sources qui alimentent le réservoir d'eau potable de votre secteur est très bas. Les précipitations prévues dans les prochains jours sont insuffisantes pour rétablir un niveau de fonctionnement correct et sécurisé. Ainsi, nous vous demandons de porter une vigilance accrue sur votre consommation d'eau potable.

Par ailleurs, les services mettent tout en œuvre pour assurer la continuité de la distribution de l'eau. Le service des Eaux du Grésivaudan est contraint d'alimenter le réservoir par des apports extérieurs (approvisionnement par camion-citerne).

Vous trouverez ci-contre les principales mesures de restrictions à respecter. Ces dispositions sont applicables jusqu'au 20 septembre 2022, sauf évolution de la situation météorologique et hydrologique conduisant à renforcer, prolonger ou abroger les mesures prises.

Pour rappel, les autorités compétentes sont susceptibles de mener tout type de contrôles portant sur la bonne application de ces mesures de restrictions. Tout contrevenant encourt une amende de 5e classe, soit 1 500 € (3 000 € en cas de récidive).

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération. ■



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource :
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

CRISE niveau 4/4



<p>INTERDICTION des prélèvements domestiques (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage ou de rejet) et INTERDICTION des rejets directs dans les cours d'eau</p>	<p>INTERDICTION de laver les véhicules</p>	<p>INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert INTERDICTION de prélever dans ces fontaines si l'arrêt est techniquement impossible</p>
<p>INTERDICTION d'arroser les espaces verts publics, INTERDICTION d'arroser stades et autres espaces sportifs, les pelouses,</p>	<p>INTERDICTION ENTRE 9h et 20h d'arroser les jardins potagers</p>	<p>INTERDICTION totale d'arroser les pelouses et massifs fleuris</p>
<p>INTERDICTION de remplir et vidanger les piscines privées INTERDICTION de remettre à niveau les piscines</p>	<p>INTERDICTION de laver les voiries, de laver les toitures, terrasses, façades et autres surfaces imperméabilisées (hors impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par des professionnels)</p>	<p>INTERDICTION de remplissage ou maintien du niveau et de la vidange des plans d'eau à usage personnel</p>

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère
<https://www.isere.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse>

Accueil > Politiques publiques > Environnement > Eau > Sécheresse > Sécheresse

La relève annuelle des compteurs d'eau a débuté

Les agents du service des Eaux seront présents sur la commune pour procéder à la relève du lundi 5 septembre au vendredi 16 septembre : **merci de rendre les compteurs et regards accessibles.**

En cas d'absence de l'abonné et/ou de compteur inaccessible (en domaine privé sans présence de l'utilisateur ou en cas de regard non dégagé), des avis de passage au nom du Grésivaudan, seront déposés dans les boîtes aux lettres. Les abonnés ont également la possibilité de transmettre leur index via leur espace abonné : eaux.le-gresivaudan.fr. ■

Challenge de pétanque - samedi 10 septembre 2022

BOULISTES de tous âges, nous avons le plaisir de vous donner rendez-vous sur le terrain de pétanque, pour remettre en jeu le challenge de Saint-Maximin !

Venez nombreux le samedi **10 septembre**, inscription gratuite à partir de **13 heures** et le concours débutera dès 13h30 dans la joie et la bonne humeur.

L'association Vivre à Saint-Maximin tiendra la buvette tout au long de l'après-midi et proposera sa traditionnelle **soirée cassoulet** le soir à la salle Marie-Louise. Inscription au repas auprès de Louis Paquet (06 98 48 48 05). ■



Cygnés de la Tour - à partir du 21 septembre 2022

Reprise des réunions des membres du club des Cygnés de la Tour à compter du **21 septembre**, chaque **troisième mercredi du mois**, à la salle Marie-Louise, à partir de **14 heures**.

Se rapprocher de Jean-Pierre Chenevier pour tout renseignement complémentaire (06 15 30 23 68). ■

Saint-Max Trail

La 5^e édition du Saint-Max Trail aura lieu ce dimanche 25 septembre avec un village de course établi au centre de loisirs intercommunal.

C'est l'association des parents d'élèves « Vive l'École » et d'anciens membres du bureau qui organisent cet événement. Les bénéfices sont reversés à l'école communale afin d'aider au financement de différents projets pédagogiques.

L'an dernier malgré le déluge de pluie l'événement a compté 235 inscrits.

La course a évolué mais s'est toujours déroulée le dernier dimanche de septembre.

L'équipe organisatrice a toujours tenu à ce que chaque participant foule le sol du parvis de la Tour d'Avalon. Après avoir gravité autour d'elle tout au long de la course tout le monde fini par l'approcher jusqu'à pouvoir la toucher.

Les escaliers sont aménagés de telle façon que les participants sont obligés de gravir les marches. Ils leur restent alors environ 1 km à parcourir avant de franchir la ligne d'arrivée.

L'an dernier nous voulions que l'arrivée se fasse en ligne droite depuis le chemin de Ratier (sous la conduite forcée) garantissant plus de spectacle puisque les participants arrivaient avec en point de mire l'arrivée sous les encouragements de tous ! Une passerelle mobile a été réalisée pour l'occasion sur mesure par Nicolas Bouchet afin de franchir le fossé du centre aéré. Elle sera réinstallée seulement le week-end de l'événement.

Du tri sélectif est prévu sur le village de course, du balisage réutilisable sous forme de fanions est également utilisé depuis l'an dernier.

On innove encore en 2022 ! Le hameau des Rippelets sera traversé pour la première fois. Le nouveau tracé de 6 km avec 200 m de dénivelé positif accessible notamment aux familles leur permettra d'accéder au ravitaillement établi au Crêt. Ce sont 2 parcours marche qui sont ainsi proposés cette année : La Marche Sportive par Les Bretonnières (8 km-300D+) et La Marche Familiale (6 km-200D+).

Les autres parcours de course restent inchangés :

- SMT 16 km avec un dénivelé positif cumulé de 1 000 m ;
 - SMT 10 km -500D+ ;
- et bien évidemment une course enfant totalement sécurisée à l'arrière du centre de loisirs.

Le jour de l'événement entre 9 h 30 et 12 h 30 quelques aménagements et restrictions de circulation auront lieu dans les hameaux.

Les encouragements des habitants sont très appréciés des participants et révèlent une belle image de cette fête du sport, alors n'hésitez pas à sortir de chez vous afin de les encourager.

SAINT MAX TRAIL 25 Sept. 2022

16km - 1 000D+
10km - 500D+
Parcours enfant
Marche 8km - 300D+
Repas - Buvette

www.saintmaxtrail.jimdofree.com

saintmaxtrail38@gmail.com

ne pas jeter sur la voie publique

Chambéry
Grenoble
Albertville
Pontcharra
Saint Maximin

Garage de Theys
ELUC REPAR
GRATIAN
BOUCHET PATRICK
BC

La tenue de cet événement nécessite la mobilisation de nombreux bénévoles, un grand merci à eux.

Aussi si vous souhaitez participer et nous aider, merci de nous contacter par mél à saintmaxtrail38@gmail.com ou par téléphone 06 85 36 68 91. Vous pouvez également vous inscrire en tant que participant course ou marche sur le site unautresport.com/evenement/2022-saintmaxtrail ou sur place à l'accueil de loisirs intercommunal le samedi 24 septembre de 10 heures à 12 h 30 et 14 heures à 16 heures. Aucune inscription ne sera possible le jour de l'événement. ■

Sous le soleil de la culture...

de l'été...

Pour débiter cette saison estivale, nous avons eu le plaisir d'accueillir le 24 juin **Cinétoiles**, pour une projection en plein air et au parc de l'accueil de loisirs de **Cinéma Paradiso**, l'occasion de rendre hommage à l'acteur et réalisateur Jacques Perrin.

Une trentaine de gourmands se sont retrouvés en début de soirée pour partager un pique-nique sous les noyers avant que la nuit ne s'installe, après quoi une bonne soixantaine de spectateurs ont savouré ce beau film de Bertrand Tavernier...

Dimanche 31 juillet, c'est **La Récré des mômes** qui s'est installée sur le parvis de la tour. Cet événement, organisé par l'office du tourisme Belledonne Chartreuse, et dédié aux enfants, a attiré quelque 200 personnes tout au long de l'après-midi en offrant des animations créatives, ludiques, sportives et culturelles : une belle première édition pour notre commune que nous espérons bien renouveler !



Enfin, le dimanche 7 août, au cœur de l'été, c'est le groupe lyonnais **Barrio Combo** qui a investi le terrain de pétanque dans une belle ambiance latino... Max, chanteur et guitariste, José, percussionniste et Yann, contrebassiste, ont fait tanguer 150 spectateurs sur des rythmes lointains : une heure trente de concert, une heure trente de pur bonheur !

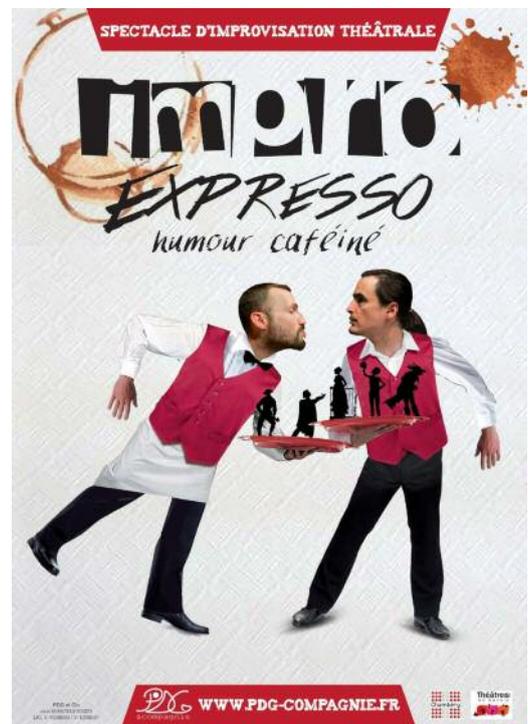
Un grand merci à l'association Les Petits Enchantements pour avoir de nouveau organisé la buvette de cet apéro-concert annuel... ■



à l'automne

Cet automne, la fête continuera le **vendredi 7 octobre** puisque votre commune vous proposera une **soirée théâtre d'improvisation** à 20h30, salle Marie-Louise, avec la troupe « PDG et Compagnie », issue du bassin chambérien : parions qu'elle nous surprendra avec son percutant spectacle **Impro Expresso**... *Qu'arrive-t-il lorsque les clients d'un restaurant sont déjà installés, que rien n'est prêt, ni chaises, ni tables, ni finalement le fameux restaurant ? C'est l'angoisse pour notre chef de rang un peu à cheval sur le protocole. Mais c'est sans compter sur l'aide de son second, plutôt peu scrupuleux sur la bienséance, qui déboule au volant de sa charrette customisée. En un coup de cuillère à pot, celui-ci nous installe un lieu propice à servir... des improvisations.* Préparez donc vos zygomatiques ! Un moment fort à ne pas manquer...

Cette soirée libre et gratuite vous est offerte par la commune. ■



L'info nature

Déclaration des ruches 2022

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles et doit intervenir entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2022 dès la première ruche détenue ; toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Cette déclaration est en effet essentielle à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Pour faire plus facilement votre déclaration, une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le service d'assistance aux déclarants par mél :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou par téléphone au 01 49 55 82 22. ■

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Les précautions à prendre en cas d'orage

- Dehors**
 S'éloigner de toute **structure métallique** et des **arbres** isolés ou en groupe.
- Les bons abris sont les **édifices en pierre** et les **automobiles closes**.
- Dans un pré, étendre au sol un matériau isolant (bâche, ciré...) et **rester immobile, accroupi et pieds joints** (position de sécurité).
- Ne pas courir ni marcher.**
La foudre se dispersant dans le sol, un écart de pieds de 1 m fait subir une tension de 5000 volts (la « tension de pas »).
- Ne pas porter de métal sur soi.**
L'utilisation d'un téléphone mobile n'augmente pas les risques de foudroiement.
- En forêt**
 S'éloigner des **troncs** et des **branches basses**.
- Sur l'eau**
 Sortir de l'eau avant l'orage.
Dans une barque ou un bateau sans mât, **regagner la rive**.
- Chez soi**
 Fermer portes et fenêtres.
Débrancher la télé (risque d'implosion) et **les ordinateurs** (risque de surchauffe).
Ne pas utiliser la ligne de **téléphone fixe**.

Vie sociale

Les séances d'**art-thérapie** se termineront en octobre. Ces dix séances animées par Madame Provendie, art thérapeute, ont été l'occasion pour des habitants de Saint-Maximin de se retrouver dans la salle de classe des CM1/CM2 le mercredi après-midi pour réaliser des objets, des peintures et partager un moment très convivial.



Suite aux ateliers de la « **psychologie positive** » du 8 septembre 2021 au 26 janvier 2022 dans le cadre du programme CARE, la commune vous propose de nouveaux ateliers pour « **Gérer son stress au quotidien et vivre plus sereinement** ». Ce cycle gratuit de 10 séances de 2 heures est destiné pour les personnes de plus de 60 ans et les aidants.

Les objectifs :

- apprendre une technique de gestion du stress, basée sur le programme CBSM (*Cognitive Behavioral Stress Management*);
- découvrir plusieurs techniques de relaxation;
- s'initier à la pleine conscience, à partir du programme MBCT (*Mindfulness Based Cognitive Therapy*).

Les bienfaits :

- diminution du stress, de l'anxiété;
- amélioration du sommeil;
- prévention des symptômes dépressifs;
- meilleures concentration et gestion des émotions;
- amélioration du bien-être.

Dates :

- En septembre : les mercredis 7, 14 et 28;
- En octobre : les mercredis 5 et 12;
- En novembre : les mercredis 9, 23 et 30;
- En décembre : les mercredis 7 et 14.

Ces ateliers sont animés par Dany Hecquet-Dessus, praticienne diplômée en psychologie positive, gestion du stress et pleine conscience

- inscription en mairie : 04 76 97 60 19 / Madame Rivaux : 06 83 05 98 24;
- <https://dany-hecquet-dessus.pagesperso-orange.fr>.

Ces stages sont organisés par la commune et financés par la CNSA dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère. ■

Agenda de l'automne 2022

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui ?
7 septembre	Présentation atelier « gestion du stress »	Salle Marie-Louise	Commune
10 septembre	Challenge de pétanque	Terrain de pétanque	Commune
	Buvette	Salle Marie-Louise	Vivre à Saint-Maximin
	Soirée Cassoulet	Salle Marie-Louise	Vivre à Saint-Maximin
13 septembre	Reprise du sport jeunes	Terrain de foot intercommunal	Commune
14 septembre	Collecte de sang	Coléo (Pontcharra)	Amicale don du sang + EFS
25 septembre	Saint-Max Trail	Accueil de loisirs intercommunal	Vive l'école
7 octobre	Soirée culturelle : Théâtre d'impro	Salle Marie-Louise	Commune
du 3 au 9 octobre	Semaine bleue	Pontcharra	Commune de Pontcharra
11 novembre	Cérémonie Armistice	Place Roger Durieux	Commune
19 novembre	Soirée Beaujolais nouveau	Salle Marie-Louise	Vivre à Saint-Maximin
27 novembre	Journée jeux de société	Salle Marie-Louise	Vive l'école
3 décembre	Téléthon	Salle Marie-Louise	Pontch'éthon & associations
10 décembre	Marché de Noël	École	Vive l'école. ■